

COUP DE CRAYON : LA CRISE POLITIQUE MALGACHE – Janvier 2011 (2ème quinzaine)

Sources : La Vérité (Ndriana), L'Express (Elisé), Les Nouvelles (Tir en l'air/Ramafa), Courrier de Madagascar (Crocs en jambe et Sarin'ady/Heryraz), Midi Madagasikara (Tchin), La Gazette (Izy)



17/01/11 – Le Courrier – Le maintien du Premier ministre Camille Vital au centre d'après discussions pour la formation du gouvernement d'union nationale exigé par la communauté internationale.



17/01/11 – La Vérité - Transition : accoster à bon port ! Le Courrier écrit : « Tel un grand capitaine, Andry Rajoelina déclare péremptoirement « le bateau de la transition poursuit son chemin et arrivera à bon port ». Andry Rajoelina a comparé la Transition à un bateau qui a maintenu son cap l'année dernière contre vents et marées. Le bateau a continué son trajet malgré les obstacles. "Le bateau de la Transition est actuellement en train de passer tout près des naufragés politiques, des bouées de sauvetage vont leur être lancées. Il leur appartient de les attraper ou non". »



18/01/11 – La Gazette – Les médiateurs de la Sadc incitent le Tim à refaire son unité et à clarifier sa position dans le cadre d'un accord de sortie de crise. La guerre ouverte entre le courant Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès, qui collabore avec le régime, et le courant pro-Ravalomanana conduit par Mamy Rakotoarivelo, secrétaire général du Tim, resté sur la touche, complique la recherche d'une clé de répartition consensuelle pour l'élargissement des institutions de la Transition.



19/01/11 – Les Nouvelles – La sécheresse sévit dans le sud du pays. L'Onu débloque 4 millions de dollars pour Madagascar, dans le cadre d'un programme d'aide aux populations affectées par la faim, la malnutrition, la maladie, les déplacements et les conflits dans 15 situations d'urgence négligées à travers le monde. La récolte de riz dans la région du lac Alaotra, le principal grenier à riz du pays, serait compromise.



19/01/11 – La Gazette – Lors de la cérémonie des vœux, le président de la HAT a annoncé le lancement de son projet « *Résidence des résidents* » dont le coût est estimé à 3.000 milliards Ar et qui devrait créer, selon ses dires, 250.000 emplois (sic). Une initiative devant permettre aux étrangers d'acquérir un bien immobilier à Madagascar et d'obtenir en contrepartie un visa de long séjour. L'homme d'affaires français, Bernard Tapie, à la réputation sulfureuse, aurait été pressenti pour financer l'opération : son arrivée à Madagascar coïncide avec l'annonce du projet.

Les 3 anciens présidents se disputent le leadership pour la « *Présidence des présidents* »



19/01/11 – Le Courrier - Cérémonie de remise de drapeaux aux 30 généraux nouvellement promus ou nouvellement nommés. Le général Rakotoarimasy André, ministre des Forces Armées, a tenu à remercier Andry Rajoelina pour « *la dévotion particulière qu'il porte à l'Armée Malagasy* ». Le ministre a réitéré que 2011 sera « *une année d'éthique et de déontologie* » et qu'« *il incombe en premier lieu aux officiers généraux de redorer le blason de la Grande Muette* ». Et pendant ce temps, l'insécurité s'accroît dramatiquement, les attaques avec des armes de guerre se multiplient en toute impunité...



20/01/11 – L'Express – Bla-bla. Les négociations dans l'impasse. Les divergences des points de vue entre les parties prenantes aux négociations se confirment, malgré l'optimisme de l'émissaire de la Sadc, Leonardo Simão.



22/01/11 – Le Courrier - La médiation malgache de résolution de crise sort de sa discrétion - Des groupements politiques ont rencontré la CNOSC présidée par Lalao Randriamampionona. C'est au moment où l'émissaire de la Sadc est en pleine mission de rapprochement des protagonistes qu'elle se fait entendre. L'organisation a programmé 2 journées de rencontres à huis clos. Elle affirme œuvrer en toute indépendance vis-à-vis de la médiation étrangère.



24/01/11 – La Gazette – « OK, Charles, je suis vraiment content, très content ! »

Révélation du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, homme clé de la prise de pouvoir par Andry Rajoelina : « Mars 2009 fut un coup d'État mais pas une lutte populaire ». Avant son audition par le Doyen des juges d'instruction, dans le cadre de la confrontation des officiers impliqués dans l'affaire de la BANI, le lieutenant-colonel a affirmé à la presse que l'avènement d'Andry Rajoelina au pouvoir a été le résultat d'un coup d'État perpétré par quelques individus et non le résultat d'une lutte populaire. Une enveloppe aurait été distribuée à un groupe d'officiers dont il faisait partie. Il demande à être jugé par le TPI pour acte de coup d'État, organisation des malfaiteurs, destruction de biens publics et privés et complicité de meurtre. Ce, dans l'objectif d'embarquer avec lui les dirigeants actuels et spécialement, Andry Rajoelina. À la faveur de ces aveux, la défense de Marc Ravalomanana porte plainte devant le Doyen des juges d'instruction. Des révélations qui ont jeté le trouble dans la classe politique alors que se poursuivent de laborieuses négociations entre la HAT et la mouvance Ravalomanana.



24/01/11 – Le Courrier - Les partisans de Marc Ravalomanana s'en prennent à Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. Cette dernière n'a pas hésité à faire part de son opinion concernant le dépôt de plainte relative au renversement de pouvoir en 2009. Elle a qualifié celle-ci « d'attaque contre le peuple » et qualifié d'« irresponsable » le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, auteur d'une déclaration s'apparentant à un aveu, avant d'accuser le clan Ravalomanana de vouloir éterniser la crise. « L'intervention de Christine Razanamahasoa s'apparente à une pression sur les juges avant qu'ils traitent le dossier. Laissons-les travailler et prouver que la Justice est indépendante si son équipe et elle n'ont rien à se reprocher concernant les événements de 2009 », a réagi Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim. « A-t-elle peur de quelque chose pour réagir ainsi ? Et pourquoi le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, qui est aujourd'hui emprisonné, n'a-t-il jamais été mis en cause quand il était dans le camp de la HAT ? », s'étonne-t-il. Le Courrier doute que Charles Andrianasoavina soit l'auteur de ces révélations et s'interroge sur une possible manipulation.



25/01/11 – Les Nouvelles



25/01/11 – Le Courrier - Le procès de Fetison Rakoto Andrianirina ne semble guère préoccuper son collègue Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim de la mouvance Ravalomanana, qui aspire à occuper le poste de vice-président de la Transition, selon des rumeurs insistantes d'accord avec la HAT.

FFKM



45 et. 11

Elie Bouchard

26/01/11 – L'Express - Le pasteur Lala Rasendrasina devient président du Ffkm. Lors de sa première allocution, il appelle au pardon et à la réconciliation. « Le « fihavanana » et le pardon ne peuvent se séparer. Il faut savoir pardonner, que ce soit au niveau de la famille, de l'Église ou au niveau national », a-t-il demandé aux fidèles lors de sa première allocution.

- J'ai fait un coup d'Etat, pasteur !
- Je te pardonne



-RAMATA 11-

26/01/11 – Les Nouvelles - Les divergences des points de vue entre les parties prenantes aux négociations se confirment, malgré l'optimisme de Leonardo Simão.



26/01/11 – La Gazette – 2^{ème} anniversaire du « lundi noir » qui marque le début de la crise politique. Deux ans après, le cauchemar continue... Tribune écrit : « Deux ans déjà. Ou seulement deux ans ? Ce « lundi noir », le 26 janvier 2009, Antananarivo tombait dans un chaos imprévisible et indescriptible. Pillages et incendies échappaient à tout contrôle, et un vent de panique soufflait sur tout le pays. [...] La plupart des analystes, aux vies plutôt confortables, n'avaient rien vu venir, et n'avaient pas imaginé un seul instant ce qu'il pouvait arriver » Le groupe Tiko à lui seul déplorera « 102 milliards Ar de pillages, destructions et incendies de bâtiments, installations, véhicules et marchandises et 43 milliards d'ariary de marchandises volées et revendues illicitement ».

CROCS EN JAMBE



26/01/11 – Le Courrier - Deuxième renvoi pour le procès de Fetison Andrianirina, Zafilahy Stanislas Rakotomandimby et Edouard Tsarahame. À défaut de dossier à la disposition du juge, ils seront traduits à la barre le 8 février. Il semble que ce dossier se trouvait encore à la Cour d'appel, en raison des diverses demandes de liberté provisoire. Me Hanitra Razafimanantsoa proteste contre ce nouveau report décidé en son absence. Elle souligne que le procès aurait pu avoir lieu le 23 novembre 2010 comme initialement prévu, si ces trois personnalités n'avaient pas été déplacées en divers lieux de Madagascar après leur arrestation. Mamy Rakotoarivelo dénonce une instrumentalisation de la Justice. Lalatiana Ravololomanana estime que ce 2ème report n'est que le signe de l'absence d'indépendance de la Justice. Sur les 21 prévenus dans cette affaire manifestation non autorisée, seuls ces leaders des trois mouvances sont encore en détention préventive.

CROCS EN JAMBE

LE BOUT
DU TUNNEL
N'EST PAS
LOIN !!!

???

27/01/11 – Le Courrier - « Sur le plan politique et de la sortie de crise, les médiations tant espérées tardent à donner des résultats concrets. Et quand on entend parler d'une part de tout boucler (toutes les élections) au plus tard au mois d'octobre de l'année en cours, et que d'autre part, sur les 104 résolutions de la Conférence nationale, seules trois ont été réalisées jusqu'à maintenant, on est perplexe. Tout cela ne rassure guère ; sans parler de l'inflation galopante ».

tirage au sort

1^{er} LOT: RECON-
NAISSANCE
INTERNATIONALE



29/01/11 – L'Express – Un accord final de sortie de crise serait en cours de finalisation avec la communauté internationale mais il est conditionné par le respect de certains engagements, parmi lesquels la nomination d'un gouvernement d'union nationale.



29/01/11 – Les Nouvelles - Eviter que la crise politique ne devienne une crise alimentaire



29/01/11 – La Gazette – La persévérance du médiateur de la Sadc, Leonardo Simão, parviendra-t-elle à convaincre ses interlocuteurs qu'il faut adopter un processus de sortie de crise « *consensuel et inclusif* » ? La Sadc doit présenter ses propositions le 31 janvier.